

NOTE D'ORGANISATION A L'USAGE DES VOLONTAIRES

(en application de l'art. 6 de la loi du 03/07/2005 relative aux droits des volontaires)

Madame / Mademoiselle / Monsieur

n° de registre national :

adresse :

tél. :

souhaite exercer une activité de volontariat du /..... /..... au /..... /.....,
au sein de l'Administration communale de Woluwe-Saint-Lambert , avenue Paul Hymans 2 à
1200 Bruxelles et plus particulièrement au sein de l'école
située
à 1200 Bruxelles, selon l'horaire suivant valable toute l'année : cochez la ou les boules(s)

- Lundi : 8h15-16h30
- Mardi : 8h15-16h30
- Mercredi : 8h15-16h30
- Jeudi : 8h15-16h30
- Vendredi : 8h15-16h30

L'activité consiste en

.....

La présente note d'organisation a pour objet de communiquer au volontaire les informations suivantes :

1. Statut juridique de l'organisation : ADMINISTRATION COMMUNALE
2. Finalité sociale : enseignement fondamental.
3. Assurances : une assurance en responsabilité civile a été contractée auprès d'ETHIAS, sous le n° de police 07/002-45.102.308.
4. Indemnités : aucune indemnité ne sera payée au volontaire pour l'exercice de ses fonctions.
5. Bonne vie et mœurs : le volontaire doit fournir à l'Administration communale un certificat de bonne vie et mœurs de modèle 2 avant le début de ses activités au sein de celle-ci.

Fait à Woluwe-Saint-Lambert, le /..... /.....

Signature du volontaire, pour réception :

Signature de la Direction, pour accord :

Fait en double exemplaire : un pour le volontaire et un pour l'Administration communale.